

Malgré un recours croissant à la technologie des caméras ANPR, en particulier dans les investigations criminelles, la littérature et l'expérience des forces de police avec lesquelles nous avons travaillé, semblent montrer qu'il n'existe pas de méthode systématique afin de localiser le plus adéquatement possible ces installations coûteuses. Partant d'un ensemble de délits localisés, relevant de quatre catégories de vols perpétrés sur une année au sein de la province de Liège (Belgique), nous proposons une méthodologie exploitant, dans une analyse multicritère, la densité de délits, la densité de voirie et la distance entre les sites des caméras. L'approche multicritère permet d'ajuster la pondération des facteurs selon les types de délits. En outre, la méthodologie est itérative, dans la mesure où les sites des caméras sont localisés par phases successives. Un critère de validation des résultats est fourni sous la forme d'un taux de couverture du territoire considéré, qui est fonction du nombre de sites de caméras retenus et du temps de parcours depuis chacun de ces sites. De plus, les conséquences des tentatives d'évitement des sites installés en matière de profilage géographique sont rapidement évoquées.

